

Conseil Municipal du 7 janvier 2016

Compte rendu

PRESENTS : Michèle BEUZIT, Hervé ST JALM, Albert LOZAC'H, Jean Paul MORVAN, Annick POYET, Aurélien LE GUILCHER, Vanessa ROUSVOAL, Morgane LEGLAND, Jörg TWARZ, Ghislaine PORCHER, Guillaume GERARD

ASSOCIATION LA BALEINE BLEUE

En attendant la construction de Ti ar Vugalé à Plourin les Morlaix, les enfants jusqu'à 3 ans sont accueillis à la crèche gérée par l'association la Baleine Bleue.

Il est proposé à la commune une participation financière de 0,88 € par heure de présence.

Accord du conseil, effet au 1^{er} janvier 2016.

SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Le Préfet du Finistère a adressé le projet de SDCI pour la période 2015/2021. Le département souhaite supprimer des syndicats et transférer les compétences à Morlaix Communauté. C'est notamment le cas pour la voirie, l'eau et l'assainissement.

Le conseil municipal émet un avis défavorable sur les propositions concernant les syndicats intercommunaux d'eau potable et d'assainissement collectif, les syndicats mixtes et le syndicat intercommunal de Voirie de Lanmeur-Plouigneau.

MOTION

Le Maire fait part à l'assemblée de l'inquiétude découlant du transfert possible du siège du Crédit Mutuel Arkéa vers Paris ou l'Est de la France

Le Conseil Municipal apporte son soutien en faveur du maintien du siège du au Crédit Mutuel Arkéa au Relecq Kerhuon.

DECHETERRIES COMMUNAUTAIRES

Une étude concernant l'état des lieux des déchèteries actuelles et la mise en conformité des sites obligatoires par rapport à la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement est proposée aux élus pour avis.

Dans les deux scénarios proposés par le bureau d'étude, le site de Toulivinen est classé non conforme, ce qui laisse présager une fermeture. La construction d'une déchèterie sur la commune de Plouigneau est envisagée en compensation.

Qu'en est-il du respect d'équité du citoyen face aux services proposés sur le territoire de Morlaix Communauté.

Le conseil municipal exprime à nouveau son opposition à cette fermeture, considère le maintien du site comme indispensable, pointant l'importance de cet équipement structurant de proximité pour la population du secteur Sud-Est de la communauté d'agglomération.

TARIF LOCATION SALLE AN AMZER VAD

Le conseil municipal fixe ainsi qu'il suit le tarif pour la location de la salle An Amzer Vad à compter du 1^{er} janvier 2016 (tarif inchangé depuis juin 2008)

Manifestations	Associations Communales
Grande salle : Repas, Thé Dansant, Bal, Fest deiz, Fest Noz....	150,00 €
Grande salle : soirée spectacle (concert, théâtre), Concours et Jeux, Loto, marché d'artisanat, vide-grenier....	70,00 €
Petite salle	55,00 €

Particuliers	Lannéanou	Extérieurs
Grande salle	200,00 €	360,00 €
Petite salle	120,00 €	150,00 €
Ancien réfectoire	55,00 €	75,00 €

Location 2 jours Particuliers	Lanneanou	Extérieurs
Grande salle	270,00 €	430,00 €
Petite salle	140,00 €	210,00 €

A compter du 1^{er} janvier 2016, toute association communale bénéficiera d'une manifestation gratuite.